



## Agenda

**Au CLC, le théâtre est en breton**  
*Al Liorzhour*, d'après la pièce de Miles Kenny, est transposée en breton pour la plus grande joie des Bigoudens ; elle reste cependant très accessible aux non-bretonnants, et même aux enfants.  
 > Le mardi 13 mars à 14 h 30 et le mercredi 14 mars à 15 h 30



**Un couscous...**  
 Le collège Saint-Joseph vous propose un couscous à emporter le 16 mars, entre 18 h et 20 h.  
 > Prix de la part : 10 € / Contact : 02 98 58 30 96

**Café-détente au programme**  
 Notez aussi dans vos agendas la date du **mardi 20 mars, à 15 h**, pour un "après-midi surprise" pour les seniors, au manoir de Kergoz.

**Journées du Développement Durable**  
 Les 6, 7 et 8 avril, la municipalité vous offre des rendez-vous festifs autour d'animations variées : nettoyage de la fontaine de Rufoligou, troc-plantes, pétrissage et cuisson de pain bio au four à pain, ateliers de land'art, chasse aux œufs autour de la chapelle, promenades en calèche...



À ne pas manquer en famille !  
 > Renseignements : Cécile Rappel ou Gaëlle Le Gall à la mairie au 02 98 58 10 21.

**Couscous bis...**  
 L'association **Gwarez Chapel Sant Trevel** organise également son traditionnel couscous à emporter le **14 avril** prochain, entre 18 et 20 h. Les tickets sont d'ores et déjà disponibles en contactant :  
 > René-Pierre Kerdravet, Président de l'association, au 02 98 58 20 38, ou l'Office du tourisme.

**Faites la Fête !**  
 Notez-le déjà : le **1<sup>er</sup> juin**, c'est la Fête des Voisins !  
 > Renseignements : Cécile Rappel ou Gaëlle Le Gall à la mairie au 02 98 58 10 21



## nouvelles... Des nouveaux venus au Guilvinec

### Une résidence seniors haut de gamme : Les Essentielles

Beaucoup de prestations pour cette résidence destinée aux seniors valides : outre une surveillance 24/24 h et 7/7 jours (téléalarme et vidéophone dans chaque appartement), les différentes formules incluent toutes des services adaptés (piscine chauffée, salle de gym, salle de kiné, salle de massage, jacuzzi et hammam...). *Les Essentielles*, ce sont aussi des animations proposées en intérieur ou en extérieur, et, selon la formule retenue, un service de restauration de qualité (repas préparés en cuisine sur place), un service de ménage hebdomadaire et une assistance bricolage par le régisseur.



Notre commune s'enrichit ainsi d'une offre nouvelle pour les seniors d'ici ou d'ailleurs. La première résidence de ce type en Pays Bigouden a été attirée par notre cadre de vie : le littoral, l'activité du port et l'offre de services (commerces, santé...).  
 > Plus de renseignements au 02 30 14 03 03.

### Commerce / Artisanat

#### Le Poisson d'Avril vient de changer de toque



Quimpérois d'origine, Pierre de Parscau, après un BTS hôtelier à Dinard, a travaillé à Paris, où il occupait encore récemment un poste de chef dans un restaurant semi-gastronomique. Désireux d'un retour aux sources, il a saisi l'opportunité de cette reprise d'un restaurant face à la mer.  
 > Contact : 02 98 58 23 83.

#### Deux "petites mains"

Vous avez des modifications à apporter à vos vêtements, des travaux de couture ? Deux retoucheuses se sont installées sur la commune :  
 > Amélie Le Moigne : 06 66 32 38 53  
 > Andrée Le Bars : 02 98 58 25 06



#### Un nouvel artisan

Benjamin Mulder ouvre une **menuiserie** au 14, impasse Pen An Nen. Il assure des travaux de neuf ou de rénovation, y compris d'isolation et d'agencement.  
 > Contact : 06 60 56 60 81 / 09 69 80 22 82.

#### Nouvelle crêperie rue de la Marine

Patrick Hélias a repris la crêperie **Au petit bonheur la crêpe** au 27, rue de la Marine.  
 > Contact : 02 98 58 13 02.

#### Ouverture d'une mercerie



Maryse Danthony vous accueille dans son tout nouveau magasin, **Bigoud'aine**, au 14, rue de l'Église, avec un large choix en mercerie et fils à tricoter.  
 > Contact : 02 98 57 49 40

#### Une nouvelle "cave" s'est installée



Installé depuis dix-huit mois rue Jacques de Thézac, Pascal Webb, à la **Cave des Sommeliers**, vous conseille pour un vin à choisir, une occasion à fêter.  
 > Contact : 02 98 58 29 02

#### Une boutique originale pour les jeunes...



**Anti Konform** : Aurélie Geneau vous propose une ligne de vêtements dans les styles gothique, rock, punk, ainsi que des accessoires.  
 > 66, rue de la Marine (en remplacement d'une fleuriste)  
 Contact : 02 98 74 65 10

Photo : Martine Troadec / Le Télégramme

Directrice de la publication : Héléne Tanguy  
 Rédaction : Claudia Durand  
 Conception & Réalisation : Imprimerie Tanguy - Pont-l'Abbé

# Vivre au Guilvinec

JOURNAL N°14 - MARS 2012



Photo Martine Troadec / Le Télégramme

Ce premier journal de l'année 2012 vous rappelle les vœux adressés par l'équipe municipale aux Guilvinistes lors de la cérémonie du 9 janvier. Vous avez été près de 400 au CLC pour cette sympathique rencontre.

"L'année 2012 porte en elle de nombreuses interrogations internationales et nationales, de nombreux repères s'effritent..."

Nous pourrions, paraît-il, finir l'année avec des francs dans notre porte-monnaie, signe de l'impuissance de cette Europe, qui fut portée notamment par ma génération et celles de nos enfants.

Aussi, sans se refermer dans une attitude protectionniste, il est important de réagir. Il est essentiel de réapprendre la hiérarchie des valeurs.

C'est pourquoi, comme je vous écrivais dans notre carte de vœux, je formule pour vous des vœux pour une année 2012 pleine de moments forts et passionnants, de grandes joies et de bonnes surprises, et riche en projets."

Après avoir rappelé les temps forts de 2011 et projeté les grands rendez-vous de 2012, Héléne Tanguy conclut :

"J'ai entamé ces propos en parlant de la crise économique et donc aussi sociale qui nous secoue. Comme les Chinois, je crois que les mots crise et chance sont liés, et je terminerai en citant un de nos plus grands écrivains bretons, François-René de Chateaubriand : « Les moments de crise produisent un redoublement de vie chez les hommes ».

Alors misons sur notre capacité d'imagination et de dynamisme."

Extraits du discours d'Héléne Tanguy, encore disponible en intégralité sur notre site internet : [www.leguilvinec.com](http://www.leguilvinec.com)

#### Elysée



Madame Héléne Tanguy, Maire de Guilvinec et Officier de la Légion d'Honneur, a reçu le 9 février les insignes de Commandeur de l'Ordre National du Mérite des mains du Président de la République à l'Elysée.



# Brèves...

## Premiers rayons de soleil...

C'est Mardi-Gras ! Les élèves de l'école Sainte-Anne ont arboré des déguisements très colorés pour défiler dans les rues du Guilvinec : un peu de gaieté bienvenue pour chasser la grisaille de l'hiver. Pirates, clowns, princesses et soldats étaient au rendez-vous ; il paraîtrait qu'il y avait même Homer Simpson et Superman !

## Urbanisme

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier, un permis de construire n'est plus nécessaire pour une extension n'excédant pas de 20 à 40 m<sup>2</sup>. Une déclaration préalable suffit. Certaines exceptions existent cependant :

- Si ce sont des travaux d'extension portant la surface totale à plus de 170 m<sup>2</sup>
- Si les travaux concernent les structures porteuses ou la façade du bâtiment
- Si ces travaux s'accompagnent d'un changement de destination (ex : local commercial devenant habitation)
- Si l'immeuble sur lequel s'effectuent les travaux est inscrit au titre des bâtiments historiques, ou situé dans un secteur sauvegardé.

## Le camping ?

Il fait couler beaucoup d'encre dans les journaux... et n'ouvre toujours pas, à notre grande déception. Le projet d'équipement a été validé par les services de l'Etat, en conformité avec la loi Littoral, mais il semblerait que les propriétaires aient été freinés par de graves soucis de santé. Leur volonté de revendre

## Voirie

Le nettoyage habituel de la commune se poursuit, avec dans les prochaines semaines le nord-ouest de la commune, en commençant par les rues Jules Guesde et de la Liberté.

Le service de voirie de la commune met tout en œuvre pour la propreté de la commune : balayage des rues, désherbage, nettoyage des avaloirs... Mais chacun doit se sentir concerné et s'investir pour que Le Guilvinec soit une ville agréable à vivre : déjections canines et papiers gras sur les trottoirs sont choquants pour nous et pour nos visiteurs. La municipalité met pourtant à disposition des poubelles dans les rues, sur la plage..., et les propriétaires de chiens peuvent retirer des sachets "Toutounett" à l'accueil de la mairie. Faisons preuve de civisme, notre cadre de vie s'en trouvera grandement amélioré !

des parcelles est illicite. C'est pourquoi leur panneau de publicité mensongère a été ôté par les services municipaux dès sa mise en place. Espérons qu'enfin la société Kicar termine son installation rapidement.

# Débat sur L'avenir de la Pêche



Le 3 février dernier, Jean-Paul Delevoye, Président du Conseil Economique, Social et Environnemental (CESE, 3<sup>ème</sup> assemblée de la République), et Joëlle Prévot-Madère, auteur d'un rapport sur la future Politique Commune des Pêches (PCP), sont venus, à l'invitation d'Hélène Tanguy, rencontrer les professionnels de la pêche, en présence du Préfet du Finistère, Jean-Jacques Brot, de André Le Berre, Président du Comité Régional des Pêches, et de Robert Bouguéon, Président du Comité Local des Pêches.

Hélène Tanguy présente tout d'abord la situation actuelle de la pêche dans notre commune, en mettant en avant l'atout essentiel qu'elle représente pour notre économie. Elle insiste également sur la place importante occupée par les sept ports cornouaillais à l'échelle européenne. Tout en rappelant les efforts faits par la filière – approche écologique de la pêche, Contrats bleus,... – elle s'interroge sur le prix à payer en cas d'application de la future PCP : la fin de l'artisanat ? La sécurité en mer ? La baisse de tonnage ? Si la filière ne garde pas sa capacité de pêche, si elle doit respecter le zéro rejet sans en connaître le mode d'emploi (flottille adaptée, valorisation des co-produits...), elle court un grave danger.

André Le Berre approuve le travail du CESE sur la future PCP : le rapport confié à Madame Prévot-Madère permettra de juger globalement la situation et d'appréhender pleinement le devenir de la filière après application de cette nouvelle politique. Il souligne l'absence de volet social dans la future PCP : la concurrence du marché, la surcharge de travail engendrée par le zéro rejet, sans rémunération supplémentaire pour les équipages... Il a attiré l'attention sur les manques de cette politique : dans le Fonds Européen pour les Affaires Maritimes et la Pêche (FEAMP), rien n'a été prévu pour de nouvelles constructions, ni même pour une modernisation de la flottille.

Attentif à toutes ces remarques, Jean-Paul Delevoye rappelle la nécessité de tenir compte de l'évolution de la société. Il ajoute qu'aujourd'hui les contraintes environnementales et les équilibres mondiaux nécessitent d'avoir une lecture de ces évolutions : "L'avenir appartiendra à ceux qui pourront anticiper ces évolutions". Il met l'accent sur la méconnaissance qu'a la France d'une partie de ses richesses : la pêche est marginalisée, cantonnée dans certains secteurs. La défense de ses intérêts passera par la défense de ses causes. Le CESE veut porter un regard sur les ressources économiques et environnementales et effectuer un suivi du rapport de Madame Prévot-Madère : "C'est bien d'avoir fait un rapport, c'est mieux d'aller confronter ce rapport avec la réalité du terrain".



# Le futur port de plaisance sous les projecteurs

La réflexion sur le futur port de plaisance de Tréffogat-Guilvinec avance. Présenté aux élus communautaires et au Conseil Général, le financement des études devrait entrer dans le contrat de territoire de la CCPBS, tant sa réalisation est importante pour l'avenir de celui-ci. Ainsi, le 24 janvier, la délégation conduite par Jean-Paul Stanzel, Président de la Communauté de Communes du Pays Bigouden Sud, a fait une présentation sur site du projet au Président du Conseil Général, Pierre Maille, et à ses vice-présidents. Deux jours après, le 26, Michel Cadot, Préfet de la Région Bretagne, Jean-Jacques Brot, Préfet du Finistère, et Martin Jaeger, Sous-Préfet, ont rencontré les deux équipes municipales pour visualiser le projet sur place.

Suite aux échanges avec les deux maires et aux explications techniques de Arnaud Ricard, ingénieur, Michel Cadot, dans son allocution, a reconnu que "le port exemplaire est un beau signal", en soulignant toutefois que si "la première priorité reste la pêche, à côté, il faut penser à des projets de développement nouveaux et novateurs". Il a insisté sur tous les paramètres complexes à traiter dans la phase d'étude préalable au chantier. Il a conclu en assurant les élus de l'entière collaboration de l'Etat, car ce dernier est là pour les aider à monter ce dossier : "Les services de l'Etat vous accompagneront sur un beau projet comme celui-là".

## Hélène Tanguy, pourquoi un port-plaisance au Guilvinec ?

Tout d'abord, ce n'est pas une décision prise sur un coup de tête. C'est une idée qui a longuement germé, initiée par les demandes récurrentes de mouillages – déjà lors de mon premier mandat, à la fin des années 90, – et confortée par un réel besoin de redynamiser de façon pérenne une économie fragilisée car fondée presque exclusivement sur la pêche, avec des risques à long terme.

## C'est un projet que vous menez de concert avec Tréffogat ?

Oui, notre port est commun, il nous semblait aller de soi que le port de plaisance soit aussi celui de nos deux communes. Dès mon élection en 1995, mon collègue Albert Hénot, maire de Tréffogat, m'avait déjà interpellée sur cette opportunité. Aujourd'hui, Nautisme en Finistère fait état d'un manque de 2000 places plaisance sur la côte sud en Cornouaille. Avec la création de 500 nouvelles places, nous répondrons ainsi partiellement à ce besoin sans nuire aux autres projets.

## Votre projet a été labellisé "Port exemplaire" par le Ministère de l'Écologie. Pouvez-vous nous en donner les principaux critères ?

Il s'inscrit en premier lieu dans une continuité écologique de la terre à la mer de la Trame verte et bleue médiane de nos deux communes. Il permet de faire évoluer un espace

portuaire reconnu réglementairement (le nouveau Bara Ar Vicher aurait pu y être lancé)..., espace dont la vocation nécessite de nouvelles initiatives économiques.

Notre chance : la labellisation. Le jury national, présidé par Catherine Chabaud, a compris cette volonté qui permettra une véritable ambition sans modifier le trait de côte (pas de nouvelles structures de béton), en tenant compte d'un envasement naturel quasi nul et d'une qualité de sédiments permettant leur revalorisation. Toute la démarche du SIVU intègre une logique de développement durable. Les études nécessaires à cet effet seront menées afin que les équipements futurs soient conformes à cet engagement.

## Quel est le calendrier ?

Aujourd'hui, nous avons lancé une nouvelle recherche très précise sur les sédiments. C'est la clé de voûte du projet. Nous voulons valider les premières analyses faites en 2010 avec plus de détails. Nous disposerons des résultats en avril. Il faudra ensuite deux années au moins avant de disposer du dessin précis du futur port, après les concertations habituelles.

## Des voix s'élèvent pour revendiquer le rôle de l'estuaire.

Oui, un collectif s'est créé. Je pense que l'absence d'informations précises l'amène à manifester son désaccord. Je peux comprendre. La concertation a toujours fait partie de notre démarche, et a commencé depuis quelques semaines sous forme d'entretiens, mais ne pourra se faire en réunions publiques qu'à l'issue des résultats des différentes études successives exigées par l'Etat, et donc pas avant l'été. Nous sommes conscients du rôle important d'un estuaire, plusieurs propositions ont déjà été envisagées et seront complétées pour maintenir son rôle essentiel dans le domaine de la biodiversité.

## Le SIVU est-il seul face à cet énorme chantier ?

Heureusement non ! Depuis l'arrivée de notre ingénieur chef de projet, les échanges avec les services du Conseil Général et les services de l'Etat sont quasi hebdomadaires. Le montant des études à réaliser s'élève à 550 000 €. Ce partenariat se retrouvera dans les subventions attendues pour le mener. Les négociations sont en cours avec les Préfectures du Finistère et de Région, le Conseil Général et le Conseil Régional.

## Comment imaginez-vous l'aspect final du port de plaisance ?

Notre port devra tenir compte de plusieurs éléments : l'environnement depuis le vallon du Robiner à Moulin Mer, la création d'un bassin à marée au fond de l'estuaire et une parfaite intégration au port de pêche, sans compter le respect absolu de la qualité de l'eau vers le large. Par ailleurs, il doit s'inscrire dans une évolution de notre agglomération commune qui se développera grâce au port, mais sans trahir son identité historique. C'est pourquoi nos deux communes ont lancé un travail avec l'Université de Bretagne Occidentale pour réfléchir à l'urbanisme de demain au sein d'un "Port d'Intérêt Patrimonial". Cette contractualisation, soutenue par le Conseil général, est une première dans le département.

## Dépôts sauvages de déchets

### Faisons des efforts collectivement pour un Pays Bigouden Sud propre

Depuis quelques mois, les agents de la Communauté de Communes du Pays Bigouden Sud (CCPBS) ont constaté une recrudescence de dépôts sauvages de déchets (ordures ménagères et sacs jaunes) au pied des colonnes d'apport volontaire (aériennes ou semi-enterrées).

Ces dépôts sont strictement interdits et sont nuisibles à plus d'un titre : ils donnent une image "sale" du Pays Bigouden Sud ; ainsi déposés, les sacs jaunes ne sont pas valorisés.

La CCPBS et les communes ont réalisé de nombreux aménagements, notamment l'installation de colonnes semi-enterrées, pour préserver le paysage bigouden.

Ces négligences contrarient les efforts des collectivités.

### Dans le Pays Bigouden Sud le règlement de collecte est simple :

- Pour les ordures ménagères, vous disposez de bacs de collecte individuels ou collectifs. Ils doivent être sortis au plus tôt la veille au soir pour la collecte du lendemain. Entre deux collectes, les bacs doivent être rentrés.
- Pour le tri, la CCPBS met à votre disposition des sacs jaunes dans votre mairie ou au siège de la CCPBS. Les sacs jaunes fermés doivent être placés devant chez vous ou au point de regroupement, au plus tôt la veille au soir pour la collecte du lendemain.
- Le verre et le papier doivent être amenés et déposés dans les colonnes mises à disposition par la CCPBS dans les points d'apport volontaire.
- Les encombrants, déchets d'équipements électriques et électroniques, cartons volumineux, déchets verts doivent être apportés en déchèterie.

LE DÉPÔT DE SACS JAUNES EN DEHORS DES JOURS DE COLLECTE, LE DÉPÔT DE TOUT DÉCHET AU PIED DES COLONNES (sacs jaunes, sacs d'ordures ménagères, encombrants...) EST STRICTEMENT INTERDIT. LE CODE PÉNAL STIPULE QUE LES INFRACTIONS AU RÈGLEMENT DE COLLECTE SONT PASSIBLES DE POURSUITES.